La Caisse des Ecoles du 7ème arrondissement organise pour les enfants scolarisés ou habitant le 7ème arrondissement, deux séjours d'été 2019.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Caisse des Ecoles du 7ème Arrondissement, 116 rue de Grenelle, 75007 PARIS **à partir du lundi 6 mai 2019**, métro Varenne ou Solférino, (Tél. : 01.45.51.35.99)
de 8h30 à 16h45 sans interruption, tous les jours sauf le mardi. Des réductions s'appliquent aux séjours en fonction du quotient familial.

Documents à présenter : **carnet de vaccinations de l'enfant à jour, 1 photo d'identité, 1 timbre (tarif en vigueur), l'attestation sécurité sociale, l'assurance extrascolaire et un acompte de 50% du prix du séjour.**

1 - VILLENEUVE LOUBET (Alpes maritimes) - Voyage en train *(ODCVL)*

Enfants de 6 à 14 ans
Séjour du 19 au 30 juillet 2019
soit 12 jours

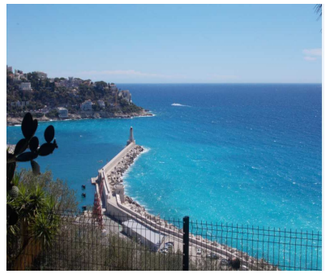

Grande maison en pleine nature. Piscine extérieure.
Equipements sportifs sur place : tennis, mini foot.
Chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires.

Au cœur de la forêt de l'arrière-pays niçois, vis une véritable aventure avec tes nouveaux copains.

Activités :

Grands jeux dans le centre.
Jeux sportifs sur les terrains à notre disposition : foot, tennis, basket, ping-pong.
Sortie en bateau sur l'île Sainte-Marguerite pour une chasse au trésor incroyable, en décryptant les messages codés cachés !
Baignades à la piscine du centre et à la plage.
Fort boyard version Villeneuve-Loubet, avec le parcours découverte dans le vieux village et la visite du château.
Les soirées animées, les booms, le casino, et d'autres surprises...

Découvertes :

Découverte de Nice depuis la confiserie Florian jusqu'aux ruelles du Vieux Nice.
Visite du parc Phoénix, un coin de paradis en plein cœur de Nice.
Eze et la parfumerie Fragonard.
Escapade à Monaco, à la découverte du Palais et du parc animalier.
Sortie au Parc d'attraction en pleine Nature « le Village des Fous », à 2mn à pied !

PRIX SEJOUR (12 jours) :				
	T10 = 692.88 €	T7 = 419.04 €	T4 = 173.04 €	T1 = 25.44 €
	T 9 = 635.16 €	T6 = 297.00 €	T3 = 129.72 €	
	T 8 = 577.44 €	T5 = 227.16 €	T2 = 64.80 €	

Présenter la notification de tarif de l'année scolaire 2018/2019 **OU** présenter l'avis d'imposition 2017 sur le revenu 2016 + l'attestation de paiement CAF avec quotient.

2 - ARMEAU – Poney club de Formanoir (Bourgogne) -Voyage en train

(Poney des 4 saisons)

Enfants de 6 à 15 ans
Séjour du 11 au 18 août 2019
soit 8 jours

Dans un paisible village de Bourgogne, situé à 136 km de Paris, château historique restauré, chambres et box de 3 à 6 lits, 2 salles de restauration avec vue sur le parc – alimentation copieuse et équilibrée, salle de spectacle, salles de jeux, salle de cinéma, laboratoire photographie, bibliothèque, 2 manèges,2 carrières, sellerie, pigeonnier.

EQUITATION ET CUISINE

Activité équitation : 6 séances d'équitation de 2h30, reprise en manège, reprise en carrière, jeux équestres tous niveaux, promenade à poney à travers la campagne et la forêt, voltige, parcours d'obstacles, cross, cours d'hippologie, attelage, soins à poney, spectacle équestre, bivouac.

Activité cuisine :

2 grands cours de cuisine, recettes salées ou sucrées : encadrés par le chef de cuisine du centre et les animateurs.
Mise en avant des spécialités bourguignonnes.
Préparation de bocaux et de gâteaux à faire à la maison.

Création d'un carnet de recettes « made in P4S » (poneys des 4 saisons).
Préparation d'une partie ou de la totalité d'un repas. Cours de cuisine à thème.

Autres activités : Piscine en plein air, menuiserie, atelier cuir, parcours accrobranche sur le centre, activités de plein air, feux de camp, veillées…

PRIX SEJOUR (8 jours) :				
	T10 = 461.92 €	T7 = 279.36 €	T4 = 115.36 €	T1 = 16.96 €
	T 9 = 423.44 €	T6 = 198.00 €	T3 = 86.48 €	
	T 8 = 384.96 €	T5 = 151.44 €	T2 = 43.20 €	

Présenter la notification de tarif de l'année scolaire 2018/2019 **OU** présenter l'avis d'imposition 2016 sur le revenu 2016 + l'attestation de paiement CAF avec quotient.

En cas d'annulation juste avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur production d'un avis médical, envoyé dans les 8 jours qui suivent la date du départ.
Dans tous les cas, 20 % du prix du séjour seront retenus du remboursement.